

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir :

" 1o. Si l'écluse du *Fort Francis*, après qu'elle aura été achevée, pourra servir pour les besoins du commerce, en liaison avec le chemin de fer du *Pacifique*, de manière à former partie de la communication directe entre le lac *Supérieur* et le *Manitoba*? Si non, quels seraient les travaux indispensables à exécuter (en addition à la dite écluse du *Fort Francis*) pour établir une ligne de communication non interrompue par bateaux à vapeur entre la station du chemin de fer à *Port Savane* (*Lac des Milles Lacs*) et *Kéwatin* (*Portage du Rat*), et quel serait le coût probable de ces travaux ?

" 2o. A quoi servira, dans l'intérêt du pays, la dite écluse, si elle ne peut servir pour les besoins du commerce, en liaison avec le chemin de fer du *Pacifique*, de manière à former partie de la dite communication directe ?

" 3o. Quelle est la distance de la dite écluse au point qui en est le plus rapproché sur la ligne du chemin de fer du *Pacifique* ?

" 4o. Quelles sont les dimensions de la dite écluse ainsi que le coût estimatif et probable de sa construction ? Quelles sommes ont été dépensées pour cette écluse, pour les travaux qui en dépendent ou qui en sont les accessoires, autant qu'on a pu le constater, et sur quels crédits les sommes ainsi dépensées ont-elles été prises ? Ces emplois de deniers ont-ils toujours été conformes à la loi, et les travaux de l'écluse ont-ils été donnés à construire par un contrat ou autrement ?

" 5o. Et généralement de s'enquérir de tout ce qui se rapporte à l'écluse du *Fort Francis*.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de continuer l'enquête sur tout ce qui se rattache à l'achat de terrains à *Fort William*, pour un terminus du chemin de fer Canadien du *Pacifique*,

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre 11, 38 *Victoria*, intitulé : " Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Échiquier, pour la Puissance du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les sociétés de construction " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),

La Chambre s'est ajournée.